

# BTS

# GESTION DE LA PME

**L'ASSISTANT DE GESTION** exercera sa mission auprès du chef d'entreprise d'une petite ou moyenne entreprise, mission caractérisée par une forte polyvalence à dominante administrative.

L'assistant de gestion sera amené à prendre part à des activités de soutien au chef d'entreprise et à des activités de support au fonctionnement de l'entreprise.

## DIPLÔME PRÉPARÉ

BTS Gestion de la PME

## DURÉE DE LA FORMATION

1350 heures de formation sur 24 mois en contrat d'apprentissage

## CONTACT IFIR - RÉFÉRENT

Sandrine SURLES  
04 78 77 35 70  
[ssurles@ifir.fr](mailto:ssurles@ifir.fr)



L'OUVERTURE DES PROMOTIONS SE FAIT SOUS RÉSERVE DU NOMBRE DE POSTES À POURVOIR EN ENTREPRISE.

## CONTENU DE LA FORMATION \*

- Gestion de la relation avec la clientèle : Recherche de clientèle, administration des ventes et relation clientèle.
- Gestion de la relation avec les fournisseurs : Recherche et choix des fournisseurs, achats de biens et prestations de services, suivi des achats.
- Gestion et développement des ressources humaines : Gestion administrative du personnel, participation à la gestion des ressources humaines.
- Organisation et planification des activités : Organisation et amélioration du travail administratif et organisation des activités.
- Gestion des ressources : Gestion des immobilisations, des ressources financières et de l'information.

- Pérennisation de l'entreprise : Participation à la démarche qualité, contrôle de gestion et au développement commercial national ou international.
- Gestion des risques : Gestion des risques informatiques, promotion de la santé et de la sécurité au travail, protection des personnes, des biens et des droits, gestions des risques financiers et environnementaux.
- Communication globale : Contribution à la valorisation de l'image de l'entreprise.
- Matières générales : Culture Générale, Anglais, Culture Économique Juridique et Managériale.

\* le CFA est habilité à faire passer les épreuves en contrôle en cours de formation, organisées dans l'établissement.

## RYTHME D'ALTERNANCE

- 3 jours en entreprise, 2 jours en formation + 1 semaine complète en formation par mois (Lycée La Favorite/Lycée des Monts du Lyonnais)

## LIEUX DE FORMATION

[Lycée La Favorite](#) – Lyon (5<sup>ème</sup>)

[Lycée Privé des Monts du Lyonnais](#) - Chazelles sur Lyon (42)

## CRITÈRES DE RECRUTEMENT

- Titulaire d'un BAC
- Âge : 18 à 29 ans révolus
- Modalités de sélection : tests et/ou entretien

Votre inscription au CFA est effective lorsque vous êtes recruté par une entreprise (nous vous accompagnons dans votre recherche d'entreprises).

## ÉVOLUTION

L'emploi Assistant de Gestion PME-PMI amène très souvent le titulaire du BTS à exercer des responsabilités importantes au niveau d'une PME-PMI.

## COÛT DE LA FORMATION

L'entreprise participe au financement du coût de la formation par le biais du versement de la Taxe d'Apprentissage et d'un éventuel «reste à charge».

## PARTENAIRES



Lycée La Favorite

MULTI-OPCO

# L'APPRENTISSAGE

## LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

C'est un contrat de travail à durée déterminée de type particulier qui alterne un temps en entreprise et un temps en centre de formation.

(CT – livre 2 – Art.6211 et suivants)

- > Objectif : préparer un métier et un diplôme, du CAP au diplôme d'ingénieur
- > Statut de l'apprenti : étudiant et salarié
- > Durée : 6 à 36 mois
- > Période probatoire : 45 jours en entreprise
- > Congés payés : 5 semaines
- > Rémunération\* : en % du SMIC, sur la base de l'horaire légal hebdomadaire en vigueur dans l'entreprise (que le jeune soit en entreprise ou en centre de formation)

Age	ANNÉES D'EXÉCUTION DU CONTRAT		
	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
16-17 ans	27 %	39 %	55 %
18-20 ans	43 %	51 %	67 %
21-25 ans	53 %	61 %	78 %
26-29 ans	100%	100%	100%

\* apprenti qui conclut un nouveau contrat

Valeur du smic  
au 1<sup>er</sup> Janvier 2019  
1521.22 € BRUT  
pour 35h/semaine

## L'APPRENTI

- > Âge : 16 à 29 ans révolus
- > Niveau : tout niveau de qualification
- > Le jeune s'engage à être présent, assidu et performant en entreprise comme en centre de formation.

## L'ENTREPRISE

- > Toutes les entreprises relevant du secteur artisanal, commercial, industriel ou associatif et toutes les entreprises du secteur public non industriel et non commercial sont concernées.
- > L'entreprise doit désigner un Maître d'Apprentissage chargé d'accueillir le jeune, de lui transmettre son expérience, son savoir, son savoir-faire et de l'intégrer à l'équipe...
- > L'entreprise participe au financement du coût de la formation par le biais du versement de la Taxe d'Apprentissage et d'un éventuel «reste à charge».

## LE CFA

- > IFIR ARL est un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) géré par les organisations interprofessionnelles, MEDEF, CPME, et CCI des départements Ain, Rhône, Loire.
- > IFIR est au centre du dispositif de l'apprentissage et sa mission principale est de veiller au bon déroulement du contrat d'un point de vue administratif, pédagogique, juridique et financier.

